



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Etude-de-la-monnaie-De-l-etalon-or>

Dossier (Étude de la monnaie IIIe - Suite)

# Étude de la monnaie : De l'étalon-or au tournant libéral

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2003 - N° 1029 - février 2003 -

Date de mise en ligne : mercredi 22 novembre 2006

Date de parution : février 2003

## **Description :**

La référence à l'or n'a pas empêché la monnaie de se dévaluer.

Le tournant libéral des années 1980 a donné aux financiers et à leurs marchés le pouvoir d'imposer leur volonté aux gouvernements.

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

- ▶ [Partie I.1 Ni blé, ni oseille, l'air d'une promesse](#) - GR 1027
- ▶ [Partie I.2 L'effet multiplicateur de crédit](#) - GR 1028
- ▶ [Partie II.1 De l'étalon-or au tournant libéral](#) - GR 1029
- ▶ [Partie II.2 FMI et dette du Tiers monde](#) - GR 1030
- ▶ [Partie III.1 Que cachent certains termes ? L'échange](#) - GR 1030
- ▶ [Partie III.2 Que cachent certains termes ? La valeur et Les fonctions de la monnaie](#) - GR 1031
- ▶ [Partie IV. Conséquences d'une monnaie de dette](#) - GR 1032
- ▶ [Partie V. Les grandes théories monétaires](#) - GR 1033

Après avoir rappelé les trois formes possibles de la monnaie (monnaie-marchandises, monnaie fiduciaire et monnaie scripturale) et montré que leur évolution s'est accompagnée de l'évanouissement de toute garantie, notre étude de la monnaie a cherché à expliquer l'effet multiplicateur de crédit, qui permet aux banques privées de créer, sous sa forme scripturale, la monnaie légale sans que cela corresponde à la moindre création de richesse vraie, et à insister sur les conséquences et les risques liés à ce mode de création.

Dans la troisième partie de ce travail, résumée dans les deux pages suivantes, nous évoquons l'histoire de l'étalon-or, qui n'a cessé de se dévaluer, puis nous tentons de montrer l'importance du tournant libéral pris il y a une vingtaine d'années et qui eut pour effet d'ôter le pouvoir aux gouvernements en donnant aux financiers les moyens d'imposer leur propre politique :

Pendant plusieurs siècles la monnaie légale en France était définie par un certain poids d'or, c'est-à-dire qu'elle faisait partie du système dit de l'étalon-or.

Cette référence, commune à de nombreuses monnaies, facilitait les changes entre elles, mais ne garantissait pas, pourtant, leur stabilité. Elles n'ont en effet cessé d'être dévaluées, le poids d'or qui définit l'unité monétaire ayant été diminué progressivement au cours du temps. C'est ainsi que le premier franc, celui de 1360, pesait 3,87 grammes d'or fin, et qu'en 1785, celui de Louis XVI, n'en pesait plus que 0,29 grammes.

La Convention donna à la livre le nom de franc, définit la taille et le poids des pièces, et la loi du 7 germinal (28 mars 1803) fixa l'unité monétaire (valeur du franc germinal) à 0,29 grammes d'or fin. Mais les dévaluations n'ont pas cessé : celle du 11 août 1969 réduisit le franc germinal à 0,0005 % de sa valeur d'origine, soit une poussière : 0,000016 grammes d'or fin.

Jusqu'à la première guerre mondiale, les principales monnaies, celles de 59 pays, étaient convertibles, c'est-à-dire que les banques étaient tenues d'échanger toute somme présentée dans ces monnaies, sous quelque forme que ce soit (pièces, billets, chèques, etc.), contre le poids d'or fin fixé par la définition de l'unité monétaire. Nous savons (GR 1027, p.8) que le franc a brutalement cessé de l'être le 5 août 1914 ; il en fut de même dans les autres pays à la suite de la crise de 1929 : aux États-Unis, Roosevelt abandonna l'étalon-or par le Farm Relief Act du 12 mai 1933, puis par le Gold Reserve Act du 30 janvier 1934, l'or y est devenu monopole de l'État : personne ne peut plus y détenir lingots ou pièces d'or, pas même les banques ou les établissements financiers et les banques de Réserve fédérale, qui sont les banques dites d'émission, n'échappent pas à cette règle.

Les accords de Bretton Woods, signés en 1944 entre 44 nations, instauraient un système international qui fixait les taux de change entre monnaies. L'or continuait à jouer un rôle monétaire à l'échelle internationale, par l'intermédiaire

du dollar dont la valeur, encore définie par rapport à l'or (35 dollars l'once, soit 31 grammes), gardait ainsi un rôle prépondérant sur les autres monnaies.

Cette convertibilité externe du dollar a été supprimée le 15 août 1971 par Nixon. Ainsi les créanciers des États-Unis ne peuvent plus, comme l'avait fait De Gaulle, réclamer le paiement en or des sommes qui leur sont dues. La démonétisation de l'or au niveau international est effective depuis 1976 (accords de Kingston), lorsque toute référence à l'or a été supprimée dans les statuts du Fonds monétaire international (FMI). L'or n'est plus, nulle part au monde, une monnaie légale, mais les Banques centrales en conservent toujours dans leurs coffres...

C'était d'ailleurs une référence arbitraire : il n'y a pas de raison objective qui fasse que la variation de la masse d'or extraite des mines soit proportionnelle aux besoins monétaires de l'économie, et d'autre part ce choix confère un grand pouvoir aux propriétaires de mines d'or, dont dépend ainsi la masse monétaire disponible. Et de plus, nous avons vu qu'une telle référence n'assure pas la stabilité de la monnaie.

Mais c'est surtout l'abandon de toute référence qui est lourd de conséquences pour une monnaie légale. Parce que, par définition, la monnaie légale a un pouvoir libérateur illimité, ce qui signifie qu'elle doit être acceptée, honorée par tous. Or si elle n'est plus gagée sur une quantité physique, mesurable, donc s'il est facile d'en augmenter arbitrairement la masse, il n'est plus possible de savoir ce qu'on accepte en paiement.

Jusqu'au début des années 1980, l'essentiel du financement de l'économie était assuré par des crédits octroyés par les banques et les institutions financières spécialisées, appartenant en majeure partie au secteur public. C'est ce que l'on a appelé "l'économie d'endettement administrée". Ce régime a permis de créer un environnement adapté aux besoins de l'économie en favorisant la croissance rapide des investissements productifs au cours des "Trente glorieuses" : en octroyant à certains secteurs des financements privilégiés grâce à des prêts à taux bonifiés (c'est à dire en-dessous des cours du marché), la politique avait un pouvoir sur l'économie.

Bien qu'ayant, depuis longtemps, abandonné aux banques la majeure partie de la création monétaire, l'État, en France par exemple, continuait de contrôler l'activité financière du pays par l'intermédiaire du Trésor. En 1984, les banques nationalisées contrôlaient 87% des dépôts à vue et 76% des crédits distribués, et la Banque de France assurait "l'encadrement du crédit", c'est-à-dire qu'elle régulait la création monétaire de façon très indirecte et très générale : en augmentant ou en abaissant son taux d'escompte, elle pouvait jouer sur le plafond des taux d'intérêt : en diminuant ou en augmentant ces taux, elle poussait à augmenter ou à freiner l'ouverture de crédits. En outre, le contrôle des changes limitait ou interdisait certaines opérations mettant en danger la stabilité des changes.

Au milieu des années 80, ce régime a fait place au régime "d'économie de marchés financiers libéralisée", sous la pression des Think Tanks inspirés de Friedman et Hayek. Dès 1985 la part des crédits à taux administrés a été progressivement réduite, en 1987 l'encadrement du crédit a été supprimé et en 1989 ce fut le tour du contrôle des changes. Parallèlement, à partir de 1986, les banques nationalisées et les principales institutions financières ont été privatisées.

À la même époque a été créé le "marché unique des capitaux", ce qui signifie que toutes les transactions, qu'elles soient au comptant, à court ou à long terme, sont maintenant accessibles à tous les agents économiques, qu'ils soient ou non financiers, qu'ils soient nationaux ou étrangers. Ceci pour permettre une confrontation mondiale de toutes les offres et demandes de capitaux, sous quelque forme que ce soit. Cela n'a pas changé les mécanismes de la création monétaire, ni le fait que tout investissement est basé sur un endettement, mais les attributions des

banques ont été élargies, diversifiées et étendues à d'autres organismes financiers, également privés, agissant également sur l'économie en général mais toujours avec pour seul objectif leur propre intérêt.

## Marchez !!

Qu'appelle-t-on marchés des capitaux ? â€ Il s'agit :

" du marché interbancaire, sur lequel la Banque centrale peut encore intervenir. Elle définit en effet trois taux directeurs, le taux de refinancement du marché interbancaire qui sert de référence, mais en fluctuant au jour le jour, et deux taux dits "de facilité", qui sont les taux plafond et plancher entre lesquels les taux d'intérêt peuvent évoluer. Mais c'est le marché, soulignons-le, c'est-à-dire la loi de l'offre et de la demande et non plus la politique monétaire, qui, en fait, définit les taux d'intérêt de ce marché.

" du marché hypothécaire qui facilite le financement de l'immobilier en donnant aux établissements de crédit la possibilité de vendre leurs créances hypothécaires. Ce marché a donné lieu à une innovation lancée aux Etats-Unis et appelée la titrisation des créances. En gros, disons qu'elle permet aux prêteurs (banques et autres organismes de crédit) de se refinancer en vendant leurs créances à des investisseurs non bancaires, et donc de gérer plus sûrement les risques liés à ces prêts.

" du marché financier où sont émises et négociées les valeurs mobilières, c'est-à-dire les actions (titres de propriété des associés d'une entreprise cotée) et les obligations (titres de créances émis par des entreprises pour se financer).

Sans entrer dans les détails, indiquons simplement qu'on distingue le marché du neuf, ou primaire, (où les banques servent obligatoirement d'intermédiaires aux entreprises pour émettre de nouveaux titres et pour les vendre au public, contre commissions versées aux banques par les entreprises) et le marché secondaire où sont négociés les titres émis antérieurement.

Depuis 1991, le marché boursier national est organisé en compartiments : premier marché, ou marché officiel, où les valeurs sont déterminées au jour le jour, second marché, créé en 1983 et destiné aux PME, nouveau marché, ouvert en 1996, orienté vers le financement des "jeunes pousses" technologiques (le Nasdaq aux États-Unis), marché hors cote, pour les entreprises pas encore ou plus cotées au marché officiel et enfin, marché des produits dérivés créé pour permettre aux opérateurs de se couvrir contre les risques liés aux variations des cours. Tout le monde a remarqué que dans tous les bulletins d'information, ou presque, et depuis plusieurs années, les mouvements de la Bourse ont la vedette, après ceux du football il est vrai. Est-ce pour inciter le public à jouer son avenir à la Bourse ?

Si toutes ces innovations échappent encore au commun des mortels, on retiendra qu'elles ont pour effet de laisser aux capitaux la bride sur le cou et de mettre l'économie à leur service.

Car ces transformations témoignent d'un changement radical, mais insidieux, dans les habitudes monétaires. Alors que la grande majorité de la population continue à ne voir dans la monnaie qu'une valeur servant d'intermédiaire aux échanges sociaux et économiques réels, et éventuellement une réserve pour les différer, la monnaie est devenue ce symbole que les experts appellent la "contrepartie du capital financier", qui cache un pouvoir immense sur l'économie mais qui est un outil de décision utilisé de façon souvent irrationnelle, puisque sur des marchés où la motivation rappelle plutôt celle des joueurs au casino que celle de responsables de l'avenir du monde.

## ***Le tournant libéral :*** La démocratie confisquée

*Jusqu'au début des années 1980 :*

### **Économie d'endettement "administrée" :**

" L'état oriente l'activité économique,

" Le Trésor contrôle l'activité financière,

" La Banque centrale régule la création monétaire en  
"encadrant" le crédit et les opérations de change,

***Les gouvernements imposent la loi aux financiers.***

*Ensuite :*

### **Économie de marchés financiers "libéralisée" :**

" 1985 : les taux de crédit sont de moins en moins  
souvent "administrés",

" 1986 : banques et institutions sont reprivatisées,

" 1987 : fin de l'encadrement de crédit,

" 1989 : Fin du contrôle des changes.

***Les gouvernements cherchent à séduire les  
financiers qui leur imposent leur politique.***